## DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA NATATION SCOLAIRE

Document à compléter par tous les enseignants de l'école se rendant à la piscine avec leurs élèves, à retourner à l'I.E.N.

	NOM de l'école :	Téléphone :
ANNEE SCOLAIRE: 2023/2024		

## Piscine fréquentée :

Les enseignants soussignés attestent :

- Savoir nager pour assurer leur propre sécurité.
- Avoir suivi une formation pédagogique préalablement à l'enseignement de la natation
- **Avoir pris connaissance des textes réglementaires concernant l'enseignement de la natation** (Circulaire 92-196 du 3 juillet 1992 + Circulaire 99-139 du 21 septembre 1999 + Circulaire 2017-127 parue au B.O. n° 34 du 12.10.2017).
- Avoir pris connaissance du projet mis en œuvre dans la piscine fréquentée.

Ils s'engagent par ailleurs à prévenir le bassin en cas d'absence.

NOM Prénom	Classe	Nombre d'élèves pris en charge à la piscine	Jour et horaires des séances	Période	Signatures
Veuillez signaler les échanges de	service.				

<b>Transport</b>	des	élèves	
TIGHTSHOTE	ucs		٠

Nombre de personnes <u>minimum</u> nécessaires au transport (se référer au B.O. H.S. n°7 du 23/09/99) :			
Maternelle:	Elémentaire :		

Rappel des normes d'encadrement pour la natation (Circulaire n° 2017-127 du 22 août 2017, parue au B.O. n° 34 du 12.10.2017) :

	Groupe-classe constitué d'élèves d'école maternelle	Groupe-classe constitué d'élèves d'école élémentaire	Groupe-classe comprenant des élèves d'école maternelle et des élèves d'école élémentaire
moins de 20 élèves	2 encadrants	2 encadrants	2 encadrants
de 20 à 30 élèves	3 encadrants	2 encadrants	3 encadrants
plus de 30 élèves	4 encadrants	3 encadrants	4 encadrants

## Participation des ATSEM et AESH :

Rappel : les ATSEM et les AESH ne sont pas en charge de l'encadrement de l'activité (Ref circulaire n°2017-127 du 12 octobre 2017)

## Les AESH soussignées déclarent :

- Savoir nager pour assurer leur propre sécurité.
- Avoir été informé(e) du projet mis en œuvre dans la piscine fréquentée.

NOM Prénom	Classe	Signature

ATSEM qui accompagnent les classes pour l'activité natation :

NOM Prénom	Classe

La Direction:

Décision de l'Inspectrice de l'Education Nationale :	
	L'Arbresle, le L'Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Touraine